

Questions orales

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

● (1450)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

DEMANDE D'INDICATION EN DOLLARS COURANTS DES PERSPECTIVES DE CROISSANCE DU PNB

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme le ministre des Finances a refusé cinq fois hier d'indiquer les perspectives de croissance du PNB en dollars courants, et vu l'importance de ce renseignement pour le salariat, l'industrie et le consommateur dans l'établissement de leurs projets, le premier ministre, en tant que chef du gouvernement, donnerait-il à la Chambre ce renseignement auquel elle a droit?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis d'accord avec les réponses données hier par le ministre des Finances.

M. Hellyer: Le premier ministre peut-il nous dire s'il est déjà arrivé au cours de l'histoire récente du Canada qu'un ministre des Finances refuse de fournir à la Chambre ces renseignements qui figurent généralement dans l'exposé budgétaire et qui, dans les autres pays, notamment les États-Unis, figurent automatiquement dans les documents budgétaires?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, si le député me permet de prendre note de cette question, je chargerai des historiens de lui trouver la réponse.

M. Hellyer: Est-il vrai que le ministère des Finances a préparé un rapport secret sur lequel se fondent les chiffres du budget, et qui révèle un taux d'inflation tellement inquiétant que, s'il était publié, cela ne manquerait pas d'influencer l'opinion publique, les revendications syndicales et les perspectives politiques du gouvernement?

M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur. La seule chose inquiétante, c'est la tournure d'esprit du député.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. J'accorderai la parole au député de Trinity pour une autre question supplémentaire, et si d'autres députés désirent poser des questions supplémentaires à ce sujet, ils pourront le faire quand nous aurons terminé le premier tour de questions. La parole est au député de Trinity pour une question supplémentaire.

M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, il ne s'agit pas d'une question supplémentaire, mais bien d'une question de privilège. Il me semble simplement que le premier ministre devrait se montrer plus bienveillant et plus raisonnable s'il désire recevoir l'appui des membres les plus modérés de l'électorat.

[M. Foster.]

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'essayais de mettre ce conseil en pratique pendant une journée encore, mais je tiens à faire remarquer que de nombreuses allégations ont été glissées sous le couvert de questions comme celle que vient de poser le député...

M. Nielsen: Il y en a également dans les réponses.

M. Trudeau: ... et j'estime que ces allégations, dont la plupart ne sont pas fondées, sont un bon moyen de répandre des rumeurs qui nuisent au processus démocratique.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

PÉTROLE—LA PERCEPTION DES DROITS D'EXPORTATION EN CAS DE REJET DU BILL RELATIF À L'ADMINISTRATION

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et découle de sa réponse hier selon laquelle si le bill concernant l'administration du pétrole n'est pas adopté, le gouvernement ne pourra pas percevoir les droits d'exportation. Étant donné qu'on a souvent perçu des taxes après la dissolution du Parlement grâce à la présentation d'une motion de voies et moyens ou simplement en annonçant qu'une mesure sera adoptée et que les taxes seront perçues entre-temps, j'aimerais demander au ministre ce qu'il compte faire pour garantir que les frais d'exportation peuvent être perçus par le gouvernement.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je crois au contraire que si l'on présente une motion de voies et moyens et que le gouvernement soit défait, la motion et toutes les autres mesures à l'étude resteront en plan et, selon la constitution, on ne pourra même pas percevoir ces taxes.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, j'espère que le ministre se renseignera auprès du ministère de la Justice parce que son opinion va à l'encontre de tous les précédents. De toute façon, le bill n'a pas été défait; un comité de la Chambre est en train de l'étudier. Je demande maintenant directement au ministre s'il est prêt à présenter aujourd'hui une motion de voies et moyens qui prolongera l'application de la motion actuelle de voies et moyens du 1^{er} juin jusqu'au 1^{er} septembre ou au 1^{er} octobre?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je rappelle au député que nous parlons d'une motion de voies et moyens qui, comme toutes les autres activités du Parlement, restera en plan si le Parlement est dissout.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre si une seule des sociétés pétrolières établies au Canada a dit au ministre qu'elle refuserait de payer les droits d'exportation?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je pense qu'elles attendent de voir si les députés provoqueront des élections, comme ils ont menacé de le faire.

Des voix: Oh, oh!